



B A F A

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL CHARGÉ DE LA JEUNESSE,

Vu le décret n° 2015-872 du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu la délibération du jury en date du : 21/06/2017 ;

DÉLIVRE

**Le brevet d'aptitude aux fonctions
d'animateur en accueils collectifs de mineurs**

À

Photo
d'identité
(Facultatif)

Monsieur Samuel MOLTENI

Né(e) le : 22 août 1997

à : Montpellier (34)

BREVET N° :

BA 030 17 10042

QUALIFICATION OBTENUE :

N° :

Fait le 22/06/2017

à NIMES



P/ Le Préfet et par délégation
La Directrice
Le directeur départemental

Isabelle KNOWLES